

<p>Nombre de membres Votants : 9 Abstentions : 0 Pour : 9 Contre : 0</p>
--

Département de Loire-Atlantique

CCAS de la CHAPELLE-SUR-ERDRE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 22 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt cinq, le 22 avril à 14:00, le Conseil d'Administration du CCAS, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Laurent GODET.

Etaient présents :

M. GODET, Mme RANNOU, Mme CAPITAIN-GUEVEL, Mme LAJEANNE, M. GUILLEMINEAU, Mme CLOUET, M. DUPIN, M. STAUBACH, Mme STEFANI

formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés :

Mme BRANCHEREAU, Mme LE HEIN, M. LE BIHAN, Mme MARTIN

Mme LAJEANNE a été élue Secrétaire de Séance.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR VIE ASSOCIATIVE ET ACTIVITES - ANNEE 2025
DL_2025_04_04

Monsieur GODET expose :

Le Conseil d'Administration est informé des demandes de subventions des associations à caractère social.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide d'attribuer aux associations les subventions 2025 au titre de la vie associative ou des activités qu'elles assurent auprès du public chapelain.

VIE ASSOCIATIVE

Imputation 4212-65748200

- CSF (Confédération Syndicale des Familles)	800 €
- NOEL POUR TOUS (collecte de jouets)	600 €

	1 400 €

ACTIVITES

Imputation 4238-65748130

- ADAR (Aide à Domicile en Activités Regroupées)	1 000 €

	1 000 €

Imputation 4212-65748211

- ANADOM (Accompagnement et Services) anc. ANAF	400 €
- ADT (Association d'Aide à Domicile Temporaire)	500 €
- ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)	100 €

	1 000 €

Envoyé en préfecture le 29/04/2025
Reçu en préfecture le 29/04/2025
Publié le 29/04/2025
ID : 044-264401878-20250422-DL_2025_04_04-DE

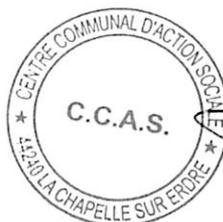


Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Le Conseil d'Administration du CCAS approuve ces propositions par :

– 9 voix pour

Pour extrait certifié conforme,
Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente du CCAS,



Laurence RANNOU